

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Quai Paspébiac	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE519-150559/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20150559	Date 2014-09-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-008-16051	
File No. - N° de dossier QCM-4-37114 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-10	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rochette, Jean	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm008
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2834 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: QUAI DE PASPÉBIAC, GASPÉSIE, QUÉBEC, CANADA G0C 2K0	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE519-150559/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20150559

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

QCM-4-37114

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Page laissée blanche volontairement

Titre : DÉMOLITION ET CONSOLIDATION DU QUAI DE PASPÉBIAC

Inclus dans la présente modification :

1. Prorogation
 2. Questions et réponses 4 à 9
-

PROROGATION

Prorogation de la date de fermeture de l'appel d'offres. La date de fermeture passe du 5 septembre 2014 au **10 septembre 2014**.

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 4 : Sur l'appendice 1 (Formulaire de prix combinés) au tableau des prix unitaires, nous trouvons deux articles en lien avec la section armature : 2.1- Muret de béton en béton armé et 2.2-Dalle de béton armé. Quels sont les détails d'armature sur les plans qui s'appliquent aux deux articles ci-dessus (2.1 et 2.2) ?

Réponse 4 : Les détails des armatures pour la dalle et le muret se trouvent sur la coupe 10 de la feuille 8.

Question 5 : Mon fournisseur de membrane et géotextile me dit qu'il y a des erreurs sur les spécifications de celle-ci.

Réponse 5 : Le produit a considéré pour le géogrille à la partie 2, article 2.2 de la section du devis 31 32 19.13 est le produit FORTRAC 200/30-30 GEOGRID de la compagnie HUESKER ou équivalent.

Question 6 : Les pieux à enlever doivent-ils être complètement enlevés ou peuvent-ils être coupés au niveau du fond marin ?

Réponse 6 : Ils devront être complètement enlevés.

Question 7 : Une fois les limites de démolitions atteintes, est-ce que l'équipement mécanique pourra circuler sur le remblai à l'intérieur des cellules en palplanches ? Ou est-ce que ces structures seront toujours considérés n'avoir aucune capacité portante ?

Réponse 7 : Selon 1.7 de la section 02 41 16.01 du devis technique; L'entrepreneur devra consolider les structures de façon à éviter la dispersion du sable et gravier sur le fond marin avoisinant.

Question 8 : Un de mes fournisseurs de grue me pose la question suivante : Il a besoin de savoir la distance (longueur) voir le croquis ci-joint.

Réponse 8 : informations pertinentes à ce sujet sont incluses aux documents contractuels.
(voir les plans)

Question 9 : Les pierres de calibre 200 à 1200 Kg doivent elles être de classe A ou de classe B ?

Réponse 9 : La pierre inférieure à 1200 kg spécifier à la section 35 05 23, page 2 à l'article 1.2.2.4 est classifié comme "Pierre classe A" et doit correspondre à toutes les exigences du tableau 1, page 11 de la section 35.31.24.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.